

mes capables de demander & de comprendre. Car vous lui aviez accordé bien plus qu'elle ne vous demandoit pour moi, par tant de gemissemens & de larmes si touchantes; puisque vous m'aviez converti à vous si pleinement, que je n'avois plus aucune pensée, ni pour le mariage, ni pour aucun des avantages que j'aurois pû esperer dans le monde. Elle me voyoit donc enfin établi dans cette *regle* de la Foi, où vous lui aviez revelé *, il y avoit tant d'années, qu'elle auroit la consolation de me voir. Vous aviez changé ses larmes en joye; & c'étoit une joye qui passoit de beaucoup, tout ce qu'elle avoit jamais souhaité pour moi, & qui étoit bien plus pure, que celle qu'elle auroit eüe de me voir des enfans, si vous eussiez permis que je me fusse marié, comme elle vous l'avoit demandé.

La bonté de Dieu pour les siens va plus loin que leurs demandes.

* Liv. 3.
chap. 11.
nomb. 19.
Pseaum.
29.

Fin du huitième Livre.